



# Diplôme d'Université **GESTION DU PATRIMOINE DES PERSONNES PROTÉGÉES**

RNCP 38862BC06



# LE DIPLÔME D'UNIVERSITÉ GESTION DU PATRIMOINE DES PERSONNES PROTÉGÉES EST UNE FORMATION JURIDIQUE, COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE RÉFÉRENCE ET D'EXCELLENCE ACADÉMIQUE

**Cette formation est organisée en distanciel grâce aux équipements numériques de la Faculté de droit et sciences politiques de l'Université Nice Côte d'Azur.**

## > objectifs

Le vieillissement de la population progresse et les professionnels se heurtent inmanquablement à la technicité croissante du droit des majeurs protégés et à la question cruciale de leur accompagnement patrimonial. Statistiquement, 730 000 personnes sont aujourd'hui concernées par une mesure de protection juridique, chiffre qui pourrait être multiplié par trois en 2040.

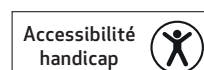
La formation vise à transmettre les compétences juridiques, comptables et financières nécessaires à la gestion du patrimoine des personnes protégées. Destiné en premier lieu à approfondir les connaissances acquises grâce au certificat national de compétences de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, le D.U. est également ouvert à tous les professionnels qui souhaitent mieux accompagner les majeurs protégés. Il est adossé à la Licence *Mandataire judiciaire à la protection des majeurs*.

Les enseignants de cette formation sont des universitaires et des praticiens. Porté conjointement par la Faculté de droit et sciences politiques et par l'Association tutélaire des Alpes-Maritimes (ATIAM), le DU bénéficie également du parrainage du Professeur Gilles RAOUL-CORMEIL.

### Les + de la formation

.....

- > Formation éligible au Compte Professionnel de Formation (CPF)
- > Accessible à distance
- > Accès à un réseau de professionnels spécialisés



# > enjeux

Le DU vise à développer cinq compétences spécifiques :

- 1 **Élaborer des solutions juridiques d'anticipation** pour permettre aux personnes âgées, vulnérables ou potentiellement vulnérables, d'adapter leur patrimoine afin d'éviter une mesure de protection judiciaire lorsque cela est possible et d'affronter la peur de manquer d'argent et celle de ne pas savoir le gérer ;
- 2 **Analyser une situation patrimoniale et s'y repérer** pour orienter le professionnel en charge de la personne vulnérable ou sa famille ;
- 3 **Inventorier les solutions patrimoniales immédiates** pour orienter les professionnels en charge de la personne vulnérable ou sa famille afin d'assurer l'accompagnement de la personne vulnérable ;
- 4 **Imaginer des solutions patrimoniales durables** spécifiquement adaptées à la personne dans une optique de pérennisation de son patrimoine sur du long terme ;
- 5 **Forger son éthique professionnelle** en approfondissant sa connaissance des majeurs vulnérables et les contours de sa responsabilité professionnelle.

# > programme

LES RÉGIMES DE PROTECTION JURIDIQUE

RELATIONS AVEC LE JUGE ET LES AUTORITÉS JUDICIAIRES  
ET ADMINISTRATIVES

GESTION BUDGÉTAIRE 1

GESTION PATRIMONIALE 1

GESTION ADMINISTRATIVE

GESTION BUDGÉTAIRE 2

GESTION PATRIMONIALE 2

GESTION FISCALE

APPROCHE INSTITUTIONNELLE DE L'ACTION SOCIALE,  
MÉDICO-SOCIALE ET DE LA SANTÉ

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

ÉTUDE DE CAS

**Durée de la formation : 1 an à partir de septembre** :  
> 1 semaine par mois :

**Nombre d'heures de la formation** :  
170 h :

# > admission

Le Diplôme d'Université **Gestion du patrimoine des personnes protégées** est ouvert  
aux professionnels en formation continue, à partir de bac + 2 :

- mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- notaires
- magistrats
- avocats
- syndics de copropriété
- gestionnaires de patrimoine
- banquiers
- assureurs
- travailleurs sociaux, etc...

# > candidature

⋮ Dépôt de candidature en ligne sur [ecandidat-uca2.univ-cotedazur.fr](https://ecandidat-uca2.univ-cotedazur.fr) **1<sup>er</sup> juin au 19 juin 2026**

⋮ **Sélection sur dossier et/ou entretien**

⋮ **Capacité d'accueil : 30**

⋮ **Coût de la formation**

⋮ > **Particulier ou entreprise : 3 757 €**

Pour en savoir plus >

[univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/  
gestion-de-patrimoine-des-personnes-protgees](https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/gestion-de-patrimoine-des-personnes-protgees)



## RESPONSABLES DE LA FORMATION

**Anne-Sophie SIEW-GUILLEMIN**, Maître de conférences en droit privé

> [Anne-Sophie.SIEW-GUILLEMIN@univ-cotedazur.fr](mailto:Anne-Sophie.SIEW-GUILLEMIN@univ-cotedazur.fr)

**Anne-Sophie GINON**, Professeure des Universités en Droit privé

> [Anne-Sophie.GINON@univ-cotedazur.fr](mailto:Anne-Sophie.GINON@univ-cotedazur.fr)

## droit.univ-cotedazur.fr



Faculté de Droit et Science Politique  
EUR LexSociété  
Avenue Doyen Louis Trotabas  
06050 NICE



Bureau pédagogique  
Stéphanie BERTHIER  
[stephanie.berthier@univ-cotedazur.fr](mailto:stephanie.berthier@univ-cotedazur.fr)  
☎ 04 89 15 25 35

Responsables de la formation  
Anne-Sophie SIEW-GUILLEMIN  
[Anne-Sophie.SIEW-GUILLEMIN@univ-cotedazur.fr](mailto:Anne-Sophie.SIEW-GUILLEMIN@univ-cotedazur.fr)  
☎ 06 60 47 51 64

Anne-Sophie GINON  
[Anne-Sophie.GINON@univ-cotedazur.fr](mailto:Anne-Sophie.GINON@univ-cotedazur.fr)